

## FESTIVAL FOOT U13

Le Festival Foot U13 se déroulera sur 3 tours.

1<sup>er</sup> tour : Samedi 14 Octobre 2017

2<sup>e</sup> tour : Samedi 28 Octobre 2017 (2<sup>e</sup> samedi des vacances de Toussaint)

3<sup>e</sup> tour, finale départementale : Samedi 7 Avril 2017 toute la journée (1<sup>er</sup> samedi des vacances d'Avril)

Déroulement :

1<sup>er</sup> tour : 16 plateaux de 4 ou 3 équipes où il y aura 2 qualifiés par plateau de 4 et un seul par plateau de 3 équipes, soit 32 qualifiés pour le 2<sup>e</sup> tour.

**S'il manque une équipe sur un plateau du 1<sup>er</sup> tour, on conserve le même nombre de qualifiés car il faut impérativement 32 équipes pour le second tour (tirage intégral) qui se déroulera le 12 Octobre 2017.**

2<sup>e</sup> tour : 8 plateaux de 4 équipes où il y aura 2 qualifiés, soit 16 qualifiés pour la finale départementale.

3<sup>e</sup> tour : 16 équipes sur un même lieu avec la formule « échiquier »

Sur les plateaux à 4 équipes, les 4 équipes jouent en même temps.

### Début des plateaux à 13 h 30

La feuille de plateau accompagnée du règlement sera envoyée à tous les clubs. Celle-ci sera renvoyée ou scannée dès le lundi par le club recevant afin que nous puissions vous indiquer le plus rapidement possible les lieux des plateaux du second tour. Le tirage du 2<sup>e</sup> tour sera un tirage intégral en utilisant 2 chapeaux (2 équipes de chaque chapeau par plateau du second tour) :

Chapeau des équipes ayant terminé 1<sup>ères</sup>

Chapeau des équipes ayant terminé secondes

Tirage du 1<sup>er</sup> tour :

Plateau A : Foissiat Etrez, Marboz, Misérieux Trévoux, Grièges Pont de Veyle à Foissiat

Report à Trévoux (synthétique) 2 qualifiés

Plateau B : Attignat, Plaine Revermont Foot, Thoisse, Manziat à Attignat

Report : à St Didier / Chalaronne (synthétique) 2 qualifiés

Plateau C : Bresse Tonic Foot, Replonges, St Etienne / Chalaronne, Cormoz St Nizier à Curtafond

Report à Replonges (synthétique) 2 qualifiés

Plateau D : Dombes FC, Serrières Villebois, Montréal, St Laurent à Villars les Dombes

Report à Montréal (synthétique) 2 qualifiés

Plateau E : St Denis les Bourg, Boug Sud, Trois Rivières, Haute Bresse à St Denis les Bourg

Report à Bourg (La Chagne Synthétique) 2 qualifiés

Plateau F : Bresse Dombes, Plaine de l'Ain, Bassin Pontevallois, Nantua à St Paul de Varax

Report à St Bénigne (synthétique) 2 qualifiés

Plateau G : Certines Tossiat, Belley, La Vallière, Dombes Bresse à Tossiat

Report à Belley (synthétique) 2 qualifiés

Plateau H : GJ Ambronay St Jean Jujurieux, Veyle Saône, Mille Etangs à Ambronay

Report à Laiz (synthétique) 1 qualifié

Plateau I : Bressolles, Peyrieu, Plastics Vallée, Fareins Saône Vallée à Bressolles

Report à Bellignat (synthétique) 2 qualifiés

Plateau J : Ambérieu FC, Arbent, Bressans FC, Bourg en Bresse Péronnas 01 à Ambérieu en Bugey

Report à Péronnas (municipal synthétique) 2 qualifiés

Plateau K : Hautecourt, CS Valromey, Ain Sud Foot, Feillens à Villereversure

Report à St Maurice de Beynost (Forum synthétique) 2 qualifiés

Plateau L : Côtière MV, Culoz Grand Colombier, Bourg FO, Valserine à Villieu

Report à Châtillon en Michaille (synthétique) 2 qualifiés

Plateau M : Dombes Us, Anglefort, Bellegarde, Bord de Veyle à Chalamont

Report à Bellegarde (synthétique) 2 qualifiés

Plateau O : Viriat, Dortan, Cormoranche, CO Plateau à Viriat (synthétique)

2 qualifiés

Plateau P : Lagnieu, Injoux Génissiat, Le Mas Rillier, St Martin du Mont à Lagnieu (synthétique)

2 qualifiés

Plateau Q : Portes de l'Ain, OL Buyatin, Jassans Frans à St André de Corcy

Report à Jassans (synthétique) 1 qualifié

Plateau R : St Martin Combe du Val, St Denis Ambutrix, Côtière Luénaz, Veyziat à St Martin du Fresne

Report à Veyziat (synthétique) 2 qualifiés